



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
23 février 2018
Français
Original : Anglais

Conseil du commerce et du développement
Commission du commerce et du développement
Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce,
les services et le développement
Sixième session
Genève, 7 et 8 mai 2018
Point 2 de l'ordre du jour provisoire
Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Le commerce des services à l'appui d'un développement durable et inclusif.
4. Adoption du rapport de la réunion d'experts sur sa sixième session.

II. Annotations

Point 1 Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2 Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. Le thème de fond de la session de la sixième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur le commerce, les services et le développement a été approuvé par le Bureau élargi du Conseil du commerce et du développement le 22 novembre 2017. L'ordre du jour provisoire de la session figure dans la section I ci-dessus. Un programme détaillé sera disponible une semaine avant la réunion.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.4/16

Ordre du jour provisoire annoté



Point 3

Le commerce des services à l'appui d'un développement durable et inclusif

3. Au vu de la contribution majeure qu'ils apportent à la production, à l'emploi, à l'investissement et au commerce, les services sont essentiels au développement économique et humain et, par conséquent, à la réalisation des objectifs de développement durable et inclusif prévus par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 que les États Membres de l'ONU ont adopté. Le commerce des services peut encore renforcer cette contribution, car, selon la Banque mondiale, la part du commerce des services dans l'économie mondiale a régulièrement augmenté, passant de 9,2 % en 2000 à 12,66 % en 2016¹.

4. Les États Membres de l'ONU réaliseront un examen thématique des progrès faits dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui se tiendra du 9 au 18 juillet 2018 et portera sur le thème de l'évolution vers des sociétés viables et résilientes. Le Forum sera l'occasion d'examiner les progrès faits dans la réalisation de certains objectifs, dont l'objectif 6 (garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable), l'objectif 7 (garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable), l'objectif 12 (établir des modes de consommation et de production durables) et l'objectif 17 (renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser).

5. La sixième session de la réunion d'experts, qui sera consacrée au commerce des services liés à l'eau et à l'assainissement, à l'énergie et à l'alimentation, pourrait apporter une contribution utile à l'examen susmentionné. Les experts se pencheront sur les dynamiques commerciales de ces services et étudieront les moyens d'en faciliter et d'en développer le commerce pour réaliser les objectifs de développement durable pertinents. En particulier, les participants à la réunion d'experts débattront de l'accès aux marchés et de la réglementation dans ces secteurs de services, notamment de la libéralisation du commerce au titre des accords commerciaux multilatéraux et régionaux, ainsi que des conséquences que pourraient avoir les négociations en cours à l'Organisation mondiale du commerce sur ces secteurs. Ils examineront les meilleures pratiques et les orientations recommandées, notamment en échangeant des données d'expérience nationales et régionales.

6. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique (TD/B/C.I/MEM.4/17). En outre, les experts sont invités à rédiger des études de cas sur le thème de la réunion, qui seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Documentation

TD/B/C.I/MEM.4/17 Le commerce des services à l'appui d'un développement durable et inclusif : services liés à l'eau et l'assainissement, à l'énergie et à l'alimentation

Point 4

Adoption du rapport de la réunion d'experts sur sa sixième session

7. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa prochaine session. La réunion d'experts voudra sans doute autoriser le Vice-Président-Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BG.GSR.NFSV.GD.ZS> (date de consultation : 22 février 2018).

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves notes (5 à 12 pages environ) en tant que contribution aux travaux de la réunion d'experts. Ces documents seront distribués aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles ils auront été reçus.

Ils doivent être communiqués à l'avance au secrétariat de la CNUCED et être adressés à M^{me} Liping Zhang, à l'adresse tncdb@unctad.org.
